

## Le « linceul » de Turin

Par André Sauge

<http://www.contrepointphilosophique.ch/>

Rubrique Philosophie

14 janvier 2007

Alors que je pensais, avec Broch, puis Charpak et Broch encore<sup>1</sup>, le problème du « Saint Suaire » définitivement réglé, un hasard (il est vrai favorisé par une préoccupation du moment, puisqu'il me faut préparer un cours sur les croyances) me conduit à lire l'ouvrage signé par A. Marion et G. Lucotte, *Le Linceul de Turin et la tunique d'Argenteuil. Le point sur l'enquête*, Paris, 2006. Les auteurs se montrent fort critiques, avec une pointe de sarcasme, envers les scientifiques sceptiques et pensent pouvoir disposer d'assez d'arguments pour défendre l'authenticité « probable » de la pièce de tissu religieusement conservée à Turin.

L'ouvrage de Marion et Lucotte, bien informé, paraît tout à fait fiable ; il est peut-être utile de préciser immédiatement que leurs objets de préoccupation intellectuelle habituels relèvent du monde de la science et non des lettres ou de la religion. C'est un débat scientifique qu'ils prétendent soutenir. Je prendrai donc appui sur leur ouvrage pour m'immiscer dans une discussion dont je ne pense pas qu'il soit bon de l'abandonner aux seuls scientifiques.

Le « Suaire », mal nommé, puisqu'il s'agirait plutôt d'un linceul, d'une longueur de 4, 36 m et d'une largeur de 1, 10 m, « pourrait » être celui dont le cadavre de Jésus aurait été enveloppé. Sur une grande partie de sa longueur il porte, comme si c'était le négatif d'une photographie, l'effigie d'un homme couché, vue de face et vue de dos. Autrement dit, supposons le cadavre d'un homme étendu de tout son long sur le dos, dont on a joint les pieds et dont les mains se rejoignent et se superposent à la hauteur du pubis, en couvrant, en toute pudeur, le pénis. On a posé ce cadavre sur le tissu ouvert sur toute sa longueur, dont on a rabattu ensuite, par-dessus la tête, un pan de telle sorte qu'il recouvre toute la partie antérieure du corps et la déborde. Sur le tissu se sont déposées des traces de différents liquides corporels (sang, sueur, sérum, eau) (ce que Broch conteste sur le témoignage d'investigations contestées, elles, par les auteurs). Ce qui est le plus étonnant, et apparemment inexplicable, c'est que s'est formée une image comme en négatif du corps, de face et de dos opposés depuis le sommet de la tête, effet d'une « oxydation acide et déshydratante de la cellulose de lin » qui ne s'est exercée *que sur le sommet des fils*, là où la chaîne et la trame se croisent (c'est cette particularité qui rend l'hypothèse de l'empreinte d'une peinture peu vraisemblable.)

La toile est apparue en France, à Lirey, près de Troyes (!) en 1357. Alors, Jeanne de Vergy, épouse de Geoffroy 1<sup>er</sup> de Charny, organise des « ostensions » de la relique dans une chapelle, que son mari avait fait ériger et qui est élevée au rang de collégiale par faveur royale. Jeanne ne fait exposer la toile qu'après la mort de son mari. L'opération était de sa part intéressée : ruinée, elle y trouve une source confortable de revenus. La dévotion, soutenue par des indulgences, est lucrative. Or, en 1370, les ostensions sont interdites par l'évêque de Troyes, Henri de Poitiers ; il argue d'un faux : les évangiles ne font pas mention d'un tel linceul. Jeanne de Vergy épouse Aymon de Genève, oncle du pape Clément VII. Elle demande et obtient du pape l'autorisation de montrer à nouveau publiquement la toile. Le nouvel évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, proteste ; le clergé refuse de le suivre, en appelle au pape, qui confirme la légitimité du rite et condamne l'évêque au « silence perpétuel »

---

<sup>1</sup> Broch H. (1985, 2001) *Le Paranormal*, Paris ; Charpak G., Broch H. (2002, 2003) *Devenez sorciers Devenez savants*, Paris.

(l'intervention de Pierre d'Arcis est connue par un mémoire, archivé, adressé au pape : fort heureusement les écrits ne parlent pas). La toile échoit ensuite entre les mains des ducs de Savoie, qui la conservent d'abord à Chambéry, puis la transportent à Turin où ils déménagent. A Chambéry, la chapelle où elle est entreposée brûle en 1532, mais on réussit à sauver le « suaire », déposé dans un reliquaire en argent. Quelques têtes brûlées de l'époque (Rabelais, Calvin) ont prétendu que la relique avait brûlé et que celle que l'on « ostendait » désormais était un faux (soit le faux d'un faux, si la première relique était un faux). Toujours est-il que, devenu depuis peu la propriété du pape, le « suaire » est actuellement à Turin ; à quelque occasion remarquable, il est « ostendu » : cela permet à la bonne ville de Turin de recevoir plus d'un million de visiteurs. Cela rapporte sans doute moins que le football, mais il semble que les enjeux n'y soient pas moins truqués. S'ils le sont, ils le sont du moins si savamment que la science s'y emberlificote.

Henri Broch et les compagnons de la « zététiques » (nos modernes pyrrhoniens, ou, si l'on préfère, sceptiques armés des méthodes de la science) ont pensé, en 1988, que l'affaire était définitivement réglée : on avait recouru à l'arme fatale, au carbone 14, le plus infaillible historien positiviste des temps modernes. Verdict : le suaire date d'une époque comprise entre 1260 et 1390. Mme de Vergy « l'ostend » ostensiblement en 1357 ! Le canular de la dame aura duré plus de six cents ans. Dommage que nous ne puissions l'en féliciter ! Il est vrai qu'il est d'autres canulars historiques qui remontent bien plus haut et qui durent encore. Non, en dépit de ce que vous croyez, je ne pense pas à la résurrection, je pense à l'âge d'Homère.

Il y a chez les spécialistes des sciences « dures », chez les chercheurs dans les disciplines où la méthode est strictement soumise à l'autorité de leur objet expérimentable et mathématisable (physique, chimie, biologie), une naïveté fondée sur une assurance faite de morgue (très retenue) et de hauteur inébranlable, qui leur jouent notamment *un* mauvais tour. Ils prennent un savoir pour de la certitude, oubliant que tout savoir est construit, toute certitude immédiate (en voir Wittgenstein, *Über Gewissheit*). Une certitude scientifique est une illusion. Ils aiment aussi le savoir parce qu'il comble (apparemment) leurs angoisses. Ces gens-là assènt les résultats d'une démonstration, ils n'ont pas la modestie de l'argumentation et ne savent pas le tremblement de la vérité. Ils ignorent qu'on ne règle pas un problème, où l'affectif (la part de soi insondable) est en jeu, par un verdict purement « objectif ». La datation d'un tissu sacré au carbone 14, ça ne convaincra que les convaincus, qui se moquent bien de cette sacralité-là, et qui n'examinent avec un malin plaisir pour les démonter que les croyances des autres, certains que, eux, n'ont pas de croyance, surtout pas la croyance qu'à tout problème il n'est qu'une solution définitive, tranchante, mortifère, celle que la science pure et dure délivre. Or, soyons francs, la science ne résout aucun problème *humain*. Elle indique les limites à l'intérieur desquelles le poser.

Les scientifiques (certains, du moins, les plus sûrs d'eux-mêmes) croient en outre, naïvement, qu'un fait ne peut pas être objet de croyance, qu'il ne peut être que l'objet d'un constat<sup>2</sup>. Si une analyse de la teneur en carbone 14 d'un tissu, faite par trois laboratoires

---

<sup>2</sup> A examiner les arguments des adversaires spécialistes, il est un aspect du problème sur lequel un lecteur relativement averti comme il me semble que je le suis peut avoir le sentiment que chacune des deux parties le « mène par le bout du nez ». Je veux parler de la question de savoir si les deux effigies ont été peintes ou non. H. Broch (1985, nouvelle édition 2001) rapporte de la façon suivante les analyses de McCrone, « l'auteur d'un travail scientifique quasi définitif sur l'identification des particules microscopiques et les techniques de titrage » (2001, p. 66) : « Les analyses [...] ont permis d'examiner des surfaces inférieures à un carré de 1 dix millièmes de centimètre ». « Ces travaux (références en note), qui constituaient, début 1981, les *seuls résultats publiés* (dans une revue scientifique) d'analyses d'un ensemble d'échantillons prélevés sur le « suaire », se résument ainsi : « L'image entière est l'œuvre d'un artiste. » « Les analyses ont clairement démontré que l'image, dans son entier, a été obtenue par l'application d'un pigment contenant des particules d'oxyde de fer », et du « vermillon », et « des traces de jaune d'arsenic, bleu outremer, azurite, charbon de bois et rose de garance ! » (*ibidem*, p. 66). A quoi Marion et Lucotte (p. 82) répondent : « Dès 1980, John Heller et Alan Adler montrèrent que les éléments chimiques trouvés par McCrone étaient présents en quantité infinitésimale et à divers endroits, sans rapport avec l'image ou les taches de sang (référence de l'article ; *ce qui suit est une remarque personnelle : article paru en 1981 ! certes*

différents et indépendants, vous permet d'affirmer que, pour une probabilité de 95%, le lin du tissu examiné a été récolté entre 1260 et 1390, cela est un fait et donc un objet de savoir et non un objet de croyance. Or il est toujours possible de discuter de la méthode employée pour l'analyse de l'échantillon : on peut toujours arguer que ce dernier a été pris dans une partie refaite du tissu, que l'on ne s'est pas suffisamment assuré de l'absence de tout polluant, que lors de l'incendie de Chambéry, étant donné les hautes températures auxquelles le tissu a été soumis derrière sa paroi d'argent, dans une atmosphère pauvre en oxygène, il a pu être enrichi en carbone 14 bombardé depuis son environnement, etc. Bref, il est toujours possible de remonter que le fait est mal établi ; si vous pensez que ce n'est pas le cas, c'est que votre savoir est intéressé, c'est-à-dire mêlé de croyance, en l'infailibilité de la science.

La datation au carbone 14 n'a pas mis fin à la dispute, elle a relancé le débat et permis aux membres du camp des croyants (que la toile de Turin a probablement recouvert le cadavre de Jésus de Nazareth et qu'elle est donc la preuve de la crucifixion, l'instituant en fait historique) d'aiguiser leurs armes.

Ils vous montrent que le « suaire de Turin » n'est autre que le « mandylion » d'Edesse, un drap portant l'effigie, dit-on, du Christ, qu'il est possible d'attester son existence bien antérieurement au 10<sup>e</sup> siècle, sa présence à Constantinople, puis probablement à Athènes, dernière étape avant la Champagne. La démonstration est cousue avec un fil si subtil que la trace en est incertaine, mais il est toujours possible d'affirmer qu'il est continu et que le lien n'est pas invraisemblable.

Ils vous montrent que la toile de Turin est un tissu oriental, fait conformément à des techniques palestiniennes vivantes à l'époque de Jésus de Nazareth (mais les techniques se sont maintenues vivantes bien après cette époque ; le tissu peut provenir du Moyen Orient, cela n'implique pas qu'il date du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère).

Ils vous montrent qu'il porte des traces de pollens de plusieurs espèces de plantes, acclimatées en France, en Italie, en Palestine et dans le désert d'Anatolie, soit dans la région d'Edesse (analyse confirmée par deux chercheurs israéliens ; voici un autre lien providentiel entre la toile de Turin et le mandylion byzantin. Certes, les pollens sont choses légères. Mais enfin, la toile n'en porte pas qui soient venus du désert de Gobi alors qu'il arrive aux voitures, à Genève, de se couvrir des sables d'un désert d'Afrique. Ce que nous aimerions savoir, c'est si la toile porte des pollens qui ne peuvent provenir *que de la région d'Edesse* par exemple.)

Ils vous montrent qu'il est impossible que l'effigie sur le drap soit l'effet de l'empreinte d'une figure peinte. Pas de trace de pigment coloré sur l'effigie elle-même.

Ils vous montrent que le tissu porte les traces de tortures diverses qui correspondent au récit de la passion (coups de fouet, couronne d'épine, traces de clou dans les poignets – et non dans les mains – et dans les pieds, traces même de la croix. Une remarque à ce propos à l'adresse de nos deux auteurs à qui tous ces éléments sont empruntés : des traces sur le dos, à

---

*pas début 1981, et sans doute pas dans une revue scientifiquement reconnue !). [...] Quant aux protéines, Heller et Adler n'en trouvèrent qu'aux emplacements des taches de sang et ils prouvèrent que McCrone avait commis une grossière erreur d'interprétation dans ses expériences. Par la suite, d'autres chercheurs confirmèrent l'absence de pigments sur le suaire. » Suit la citation d'un exemple où McCrone a conclu à un document de 1920 pour une carte du Vinland dont une équipe de Californie a démontré qu'elle était authentique et qu'elle datait du 15<sup>e</sup> siècle. D'un côté, on use d'arguments d'autorité (la compétence de McCrone, la revue scientifique), de l'autre, d'argument *ad hominem* (l'incompétence de McCrone) et d'argument d'autorité (mention vague d'autres chercheurs). On réclame de nous de *croire sur parole*. Quelle erreur McCrone a commise ? Nous l'ignorons. Comment a-t-on prouvé que les traces de pigments étaient infinitésimales, dispersées ? Nous l'ignorons également. Bref, la preuve « scientifique » fonctionne comme une cause « magique » qui doit déclencher notre adhésion à ce que l'un ou l'autre des contradicteurs affirme. Ce qui déclenche notre adhésion pour la thèse (scientiste) ou l'antithèse, ce n'est pas le « fait objectivement constaté », c'est une conviction faite à l'avance. Je me permettrai une remarque : il me semble que la dispute scientifique sur le « Suaire de Turin » est biaisée par le fait qu'aucune des analyses ne peut porter sur la totalité du suaire, puisqu'il n'est possible que d'opérer des prélèvements qui ne portent pas atteinte à l'intégrité de l'objet. On porte sur le terrain scientifique une discussion qui, je le montrerai dans ce qui suit, ne concerne pas, au premier chef, les procédures scientifiques (il n'est jamais possible, de la partie, de conclure au tout). Si l'on peut faire un reproche à la science, c'est sa prétention de résoudre *tous les problèmes*.*

hauteur des épaules gauche et droite, signifieraient que Jésus a porté une croix complète, faite des deux axes vertical et horizontal. Or le plus probable, c'est que le montant de la croix était fixé sur le lieu d'exécution. Le condamné ne portait que la traverse à laquelle les bras étaient attachés. Qui veut trop prouver déchire le tissu de l'argumentation.)

Les deux auteurs ont la prudence de ne pas retenir l'empreinte de pièces de monnaie sur les yeux. Il apparaîtra bientôt que si l'empreinte était attestée, elle signalerait à coup sûr un faux, de même que les traces d'aloès et de myrrhe.

Ils vous montrent que le tissu porte, autour du visage, des traces d'écriture, latine, grecque et même, peut-être, hébraïque. Ces écritures diverses seraient antérieures au 5<sup>e</sup> siècle. On pourrait lire, notamment, « Nazaréen ». [Encore une fois, nos auteurs ne s'avisent pas du piège que contient le détail de la « preuve ». Les trois synoptiques s'accordent pour dire que l'intitulé du motif de la condamnation (le « titulus », « *titlos* ») était « Jésus, roi des Juifs ». Seul Jean précise que *Pilate* a fait écrire en trois langues : « Jésus, *Nazôréen*, roi des Juifs », et qu'aux responsables juifs de Jérusalem qui lui demandaient de faire écrire : « Jésus, qui s'est prétendu roi des Juifs », il aurait répondu : « Ce que j'ai fait écrire, je l'ai fait écrire ». Seul Jean emploie le terme technique, d'origine latine, *titlos* pour désigner l'inscription. Egalement, il emploie l'adjectif *Naz\_ra\_os* et non *Nazar\_nos* : ce dernier ne se trouve que chez Marc (qui lui, n'emploie jamais *Naz\_ra\_os*) et chez Luc (pour des épisodes pour lesquels il dispose de la même source que Marc). Il n'est pas sûr que *Naz\_ra\_os* soit un équivalent pur et simple de *Nazar\_nos*. Ce peut être une qualification qui aurait permis de jouer avec la désignation du *Nazir*, de l'homme qui s'est totalement consacré à Dieu. Si *Pilate* avait voulu faire préciser l'appartenance de Jésus à la « commune » de Nazareth, il est peu probable qu'il ait employé le terme *Naz\_ra\_os*. En outre, indiquer la commune d'origine d'un homme est une coutume grecque plutôt que romaine. Si la toile de Turin porte, effectivement écrit, le mot *Nazar\_nos* ou Nazarenius, cette écriture ne peut être qu'un faux (je reste prudent, je ne parle que de la partie, et non du tout). Cela est en contradiction avec ce que rapportent les synoptiques. Le témoignage de Jean, en l'occurrence, est pris en défaut (il attribue à *Pilate* une subtilité hors de propos) ; la toile aurait appuyé le témoignage de Jean si elle portait la forme *Naz\_ra\_os*. Ce n'est manifestement pas le cas. ]

Ils vous montrent enfin que l'image en négatif du corps est impossible à obtenir par des procédés artificiels actuellement recensés : l'œuvre ne peut pas être celle d'un faussaire de quelque époque du passé. (L'inférence est abusive : un artisan du passé peut avoir eu des secrets de métier soigneusement préservés. Ce n'est pas parce que nous ne savons pas en quoi consistait le rite principal des mystères d'Eleusis, que nous pouvons en déduire que notre ignorance tient au fait qu'il est, par essence, inconnaissable. Ce qui est de l'ordre de l'événementiel ne peut pas être reconstruit simplement par le raisonnement.)

André Marion et Gérard Lucotte concluent l'enquête (p. 130) « En tout cas, bien que l'on ne possède aucune preuve absolue, le faisceau des présomptions est tel qu'il semble aujourd'hui possible d'affirmer que le linceul de Turin est très probablement une relique authentique » (s.-e. de Jésus de Nazareth).

Avec eux, nous serions bien près d'admettre la fragilité de la preuve par le carbone 14, s'il n'y avait, en sus des quelques inférences hâtives que j'ai relevées, justement une autre difficulté d'où les auteurs paraissent tirer toute la force de leur argumentation, celle de la singularité des images de la partie antérieure et postérieure du corps. Voici ce qu'ils en disent dans le résumé (p. 132) de leur argumentation : « Quoi qu'il en soit, l'origine non élucidée de l'image corporelle, ses caractéristiques étonnantes et contradictoires – planéité parfaite, négativité, tridimensionnalité, absence de direction privilégiée, superficialité, structure 'pixélique' – qui font que dans l'état actuel de la science, on ne sait pas recréer sur un tissu une image analogue, sont des éléments suffisants pour exclure la thèse du faussaire, fût-il du Moyen Age ou de n'importe quelle époque. » (ce langage condensé est quelque peu sibyllin,

mais on trouvera tout éclaircissement aux pages 111-119. Les arguments des deux auteurs rendent probable le fait que les deux effigies n'ont pas été obtenues par l'empreinte d'une œuvre peinte. Toutefois, en raison des imprécisions des informateurs des deux camps, je me garderai de prendre parti. L'exactitude scientifique oublie trop souvent qu'elle interdit de rien conclure si elle ne s'accompagne de la rigueur discursive.)

Sans aller à Turin, ou sans que nous ayons à demander au STURP (le corps des savants chargés de la recherche sur le Suaire) de bien vouloir nous accueillir en son sein, examinons ces deux images dans les limites où le permet une reproduction (il suffira de renvoyer à l'ouvrage de Marion - Lucotte ou à quelques reproductions complètes, visibles sous « Google > Images » ; voir par exemple le site « sindone.org »). L'examen devrait être suffisant pour inspirer quelques remarques.

Supposons donc que la toile de lin, de 4, 36 m de long (ou 4, 37) et 1, 10 m de large (ou 1, 11) ait enveloppé le cadavre de Jésus crucifié. Comment a procédé l'homme qui a recueilli ce cadavre, Joseph d'Arimatee selon les évangiles, tous d'accord sur ce point ? Il a d'abord étendu la toile sur toute sa longueur, ou du moins, sur plus de la moitié de sa longueur, sur le sol du sépulcre proche du lieu d'exécution. Il a fait porter le cadavre et l'a couché, sur le dos, sur la toile, puis il a replié celle-ci, partant de l'arrière de la tête, sur la partie antérieure du corps, de sorte que le cadavre était comme à l'intérieur d'une feuille oblongue pliée par le milieu, dans le sens de la largeur, formant ainsi deux pages. L'impression de la figure du corps s'est faite sur les pages intérieures. Voilà l'hypothèse à laquelle nous oblige l'opposition par le sommet des figures dorsales et faciales du corps. Je serais étonné d'apprendre que de nombreux cadavres ont été enveloppés dans un linceul de cette façon ; le procédé employé ressemble à une mise en scène.

Or nous aurions tort de nous arrêter à ce simple étonnement. J'émet aussitôt la thèse : il est impossible qu'un tel cadavre, dont les jambes sont allongées l'une au contact de l'autre et dont les bras sont sagement ramenés vers le milieu du corps de telle sorte que les mains superposées en recouvrent le sexe (pardon pour tant d'insistance !), soit celui de Jésus de Nazareth. Pour le montrer, il nous suffira de lire *précisément* les récits de la crucifixion et de la résurrection, soit les quatre évangiles canoniques et l'*Évangile de Pierre*. Car, à la façon de Dupin, au lieu de nous laisser obnubiler par les raffinements techniques qui donnent aux investigations scientifiques un aspect de prestidigitation, nous ferions mieux de diriger notre regard sur le manteau de la cheminée où la *lettre* est publiquement exposée. Lisons donc les textes ; nous le ferons si nous acceptons de prendre au sérieux ce que disent les évangiles *en la diversité de leur langage et de leur construction discursive*.

Voici ce que nous pouvons lire dans l'évangile de Luc (on comprendra bientôt pourquoi je commence par lui), au début du dernier chapitre (24) : le matin qui suit le sabbat des femmes se rendent au tombeau où le crucifié avait été déposé l'avant-veille, juste avant le coucher du soleil, c'est-à-dire juste avant la limite du sabbat pascal. Elles étaient présentes au moment où le condamné y avait été déposé par Joseph d'Arimatee (23, 55). Etant donné la venue du sabbat, il n'avait pas été possible de faire la toilette du mort ni *d'apprêter le cadavre* pour les funérailles. On avait donc déposé le corps dans un tombeau proche, *empaqueté dans* une toile de lin (23, 53). Considérons en effet de près le texte, soit la façon dont Luc (23, 52-53) s'exprime : « ([Joseph] insista auprès de Pilate pour obtenir le corps de Jésus (*\_it\_sato to s\_ma*) et, l'ayant fait détacher de la croix, il *empaqueta (enetulikhsen)* le cadavre dans une toile de lin et lui-même (Jésus), il le déposa dans un tombeau creusé dans la pierre où personne encore n'avait reposé. »

Je commente la traduction : « Joseph insista pour obtenir (*\_it\_sato*) le cadavre » : il fait valoir la tradition juive qui interdit de laisser un cadavre de supplicié exposé publiquement, et encore moins une nuit du sabbat pascal. Pilate accède aux raisons qui lui sont exposées. Les Romains (ou les Perses, par exemple) avaient pour règle de respecter les coutumes des

peuples qu'ils asservissaient. Joseph fait donc détacher le corps et *enetulikhsen auto*. Il ne l'enveloppa pas à proprement parler (*eneil\_sen*, selon ce que dit Marc, qui, en l'occurrence, est le seul à employer le verbe attendu ; Matthieu emploie le même verbe que Luc ; nous verrons qu'il est inutile de prendre Jean pour témoin, qui suppose de véritables funérailles). Je traduis par « il l'emballa », tentant de rendre en français une image implicite dans l'emploi du verbe grec. En effet, *entuliss\_* est formé sur un radical \**tu-l-* sur lequel sont formés des mots qui désignent le « cal », le « durillon », la « grosseur » (voir Chantraine, *Dictionnaire Etymologique de la Langue Grecque*). Chez les auteurs classiques, il est d'un usage rare. Lycophron emploie par métaphore le syntagme *oimas tuliss\_n* (*Alexandra*, v. 11), pour décrire les prophéties obscures de Cassandre : « bourrant les fils de la trame du chant », « enchevêtrant les fils de la trame du chant » pourraient rendre compte de l'image. Cassandre « fait des nœuds » dans son tissage verbal.

L'emploi de Luc ne peut pas être considéré comme un usage de la *koin\_* et donc comme l'indice d'un élargissement populaire du sens. Les différents mots de la famille apparaissent chez Aristophane, Lycophron, Oppien (nœud de serpents), Athénée (anguilles enveloppées dans des feuilles de bette), dans un traité consacré aux chevaux pour un pansement, chez les scholiastes quand il s'agit d'expliquer un emploi ; chez tous ces auteurs, ils désignent un enlacement formant un gonflement, un « pelotonnement » avec des bossuages ou des bourrelets (pelote de fils sur la quenouille par exemple, nœud de serpents<sup>3</sup>). L'idée de « bosse, bossèlement » est un *sème inhérent* de la famille de mots ; elle appartient intrinsèquement à la définition du verbe. Autrement, le verbe et le déverbatif *entuligmata* apparaissent dans le vocabulaire des auteurs chrétiens, au sens de « envelopper ». Mais, dans ce cas, les emplois dérivent de ceux des évangiles, dont ils sont une interprétation enjolivante. L'occurrence la plus ancienne du verbe dans la tradition chrétienne, in Origène, *Contre Celse*, 2, 69, première moitié du 3<sup>e</sup> siècle, suffira à le montrer. Origène introduit ce qu'il dit dans le contexte de la polémique avec Celse par une remarque : il parlera plus longuement des funérailles dans un contexte plus approprié. « Pour le moment, qu'il suffise (d'évoquer) la toile propre (pure : *kathara*) de lin, dans laquelle il fallait que le corps pur (lavé : *katharon*) de Jésus soit enveloppé (*entulikth\_nai*), et le tombeau neuf... , etc. » Origène donne un détail absent de tous les textes des évangiles canoniques. Nulle part, il n'y est question que le cadavre de Jésus ait été lavé (était donc *katharon*) ; Origène reprend, de l'évangile de Matthieu probablement (lui seul précise que la toile de lin était « pure / propre ») le verbe *enetulikhsen*. Il est difficile de savoir quelle en est, à ses yeux, la nuance sémantique particulière (envelopper comme d'un pansement ?) ; il est certain qu'elle ne comporte rien de péjoratif ni aucune valeur descriptive qui pourrait évoquer quelque chose de disgracieux.

*L'évangile de Pierre*, 24, raconte sans doute que Joseph « obtint (de recueillir le corps du) Seigneur, il le lava, l'enveloppa (*eil\_se*) d'une toile de lin et l'emporta dans son propre tombeau, appelé 'jardin de Joseph'. » Mais ce même texte, dont on estime qu'il a été composé dans les années 130, soit un peu moins d'un siècle après la crucifixion, laisse entendre que Joseph n'a pas fait rouler la pierre devant l'ouverture du sépulcre – ce sont les autorités de Jérusalem, assistées d'une garde romaine qui l'auraient fait (voir section 32) – et que les femmes se sont rendues au tombeau pour remplir leurs devoirs funèbres, ayant été empêchées de le faire à cause du sabbat (sections 51-52). L'auteur atteste l'existence d'une tradition, dont on ne peut assurer qu'elle dépend exclusivement de Luc, puisque son récit s'inspire pour l'essentiel de celui de Matthieu, selon laquelle, la veille du sabbat, les rites funéraires n'ont

---

<sup>3</sup> Voir, par exemple, scholie à Oppien, in *halieutica*, 4, 576 : « *espeir\_ntai* (il s'agit de serpents formant un nœud) : ils forment une masse, ils se rassemblent en masse compacte. *speira* : se dit de l'anneau du serpent, de là *espeir\_ntai* (« ils forment une masse compacte d'anneaux ») au lieu de « ils se sont enserrés les uns dans les autres ». Car la « superposition et le rassemblement compact » est une *speira*. Car l'action, pour un serpent, de former un amas d'anneaux (un nœud) (*entuligmōs*) est une *speira*. *espeir\_ntai*, au lieu de (dire) selon le mode du serpent, « ils s'enserrent les uns les autres ».

pas été accomplis et la pierre n'a pas été roulée devant l'ouverture du sépulcre. Telles sont les « informations » que l'on peut recueillir du texte lucanien. Voyons-le plus précisément.

Je raisonne dans les limites où je fais l'hypothèse, chez un auteur, de la pertinence sémantique. Si, dans deux évangiles, le mot employé est *enetulikhse* et non *eneil\_se* qui eût laissé entendre le sens sans connotation descriptive d'envelopper, étant donné l'usage rare du premier verbe, étant donné son absence de tous les textes des auteurs contemporains des évangiles (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles), étant donné que partout ailleurs le verbe laisse supposer le sens précis de « enrrouler en formant une pelote avec des bossèlements », « former une pelote de nœuds », étant donné que le sens que l'on déduit du contexte, celui d'envelopper, n'apparaît que dans deux évangiles, étant donné que *enetulikhse* = *eneil\_se* est une équivalence donnée par le lexique, tardif, d'Hésychius, qui renvoie à l'emploi de Matthieu, étant donné tout cela, nous sommes fondés à affirmer qu'une lecture rigoureuse est celle qui interprète l'emploi du verbe par Luc en lui conférant une valeur descriptive précise. Luc (la tradition orale sur laquelle il s'appuie ?) n'enjolive rien ; il a bien à l'esprit une représentation proche de la réalité : le cadavre que l'on descend de la croix, refroidi et raide, est déformé, replié sur lui-même, les bras étirés et distors, peut-être les épaules disloquées, les jambes pliées. Au sens propre, envelopper d'un tissu une telle masse, c'est « en former un paquet aux contours irréguliers, bossué ». Luc pense à un cadavre que l'on a enveloppé d'une longue bande d'étoffe et dont l'aspect extérieur est celui d'une grosse pelote bossuée. Il distingue « l'empaquetage » (emploi du pronom neutre, qui renvoie à *s\_ma*, le cadavre) de la déposition dans le tombeau (*eth\_ken auton*, pronom masculin qui renvoie à « Jésus » : c'est la déposition dans le tombeau (un *mn\_meion*, en grec, un « support de la mémoire », un « mémorial ») qui préserve, par le souvenir, la personne et l'arrache au monde des objets inertes. Le *s\_ma* (le tombeau) est un substitut du *s\_ma*, l'enveloppe de l'esprit qui ne meurt pas. Mais cette enveloppe est nécessaire pour qu'il ne meure pas, pour entretenir sa mémoire. Joseph a fait déposer le corps de Jésus dans un tombeau pour préserver son humanité (voire, pour lui restituer une humanité qui lui avait été déniée) et non pour immédiatement l'ensevelir.

Au moment de l'opération, des femmes étaient présentes, elles « observèrent » où était le tombeau et de quelle façon le cadavre y avait été déposé. Elles retournent chez elles pour préparer la myrrhe et les aromates. Luc laisse clairement entendre que le corps a été déposé provisoirement dans un tombeau vide, en attendant l'embaumement. Significativement, il ne précise pas que la pierre a été roulée devant l'ouverture du tombeau, et pour cause ! Il restait à accomplir les rites des funérailles. Les femmes se chargent de leur accomplissement. Le lendemain du sabbat, elles se rendent au tombeau, « et elles trouvèrent... » ou bien « elles trouvèrent donc (*heuron de*) la pierre roulée » hors de l'ouverture. L'emploi de la particule *de* marque l'enchaînement « naturel », « normal », « prévisible » des événements. Les femmes savaient que la pierre ne fermait pas le tombeau, et c'est bien ainsi qu'elles ont trouvé les choses. En se rendant au tombeau,, à la différence de ce qui est raconté dans Marc, elles ne se demandent pas comment elles pourront rouler la pierre.

« Elles entrèrent et ne trouvèrent pas le corps de Jésus. » Elles sont fort embarrassées, deux anges (deux « hérauts » divins) leur apparaissent alors qui leur rappellent ce qu'elles ont entendu en Galilée, que le fils de l'homme devait souffrir et « se relever ». Les messagers divins ne sont pas là pour suggérer un prodige, ils sont là en tant que témoins de ce qui a été dit et pour le rappeler. Luc est en train d'instruire une cause judiciaire pour attester la vérité d'un événement. Il est en train de construire, en terme grec, une « *historié* », une procédure d'attestation d'un événement invisible. Mais ce n'est pas le lieu, ici, d'interpréter le chapitre 24 de son évangile.

Quelles « informations » pouvons-nous tirer de l'évangile de Luc ? En attendant que l'on puisse accomplir les rites des funérailles après le sabbat, le cadavre de Jésus a été déposé dans un sépulcre « inoccupé », creusé dans le roc près du lieu d'exécution. On a simplement pris la

précaution de l'envelopper d'une bande d'étoffe en lin comme d'un pansement qui aurait recouvert tout le corps.

Que disent les autres évangiles canoniques ? Procédons graduellement. Voyons d'abord Marc (qui serait plus ancien que Matthieu) : Joseph demande le corps à Pilate et achète un tissu de lin ; il enveloppe (*eneil\_sen*) le cadavre dans le tissu, le dépose dans un tombeau creusé dans la pierre et *il fait rouler la pierre qui ferme l'entrée*. Les femmes sont présentes et savent donc où Jésus est déposé. Le lendemain du sabbat, elles se rendent au tombeau *avec des aromates*, en se demandant qui pourrait bien faire rouler la pierre (leur intention est donc d'accomplir les rites funéraires). Lorsqu'elles arrivent, elles trouvent le tombeau ouvert (or la pierre qui le fermait était d'une taille impressionnante) ; elles y pénètrent et voient, à leur droite, un jeune homme portant un vêtement blanc, qui leur dit : « Allez annoncer à ses disciples et à Pierre qu'il (Jésus) vous précède en Galilée. » Elles s'enfuient, effrayées (15, 45-47 et 16, 1-8).

Le texte de Marc comporte un premier détail qui n'est pas chez Luc : Joseph fait rouler une lourde pierre devant l'entrée du tombeau. Il atténue la brutalité de l'emploi d'*enetulikhsen* : il fit « envelopper » le corps « dans une toile » qu'il avait achetée. Il reste que les rites funéraires n'ont pas été accomplis. Les femmes se rendent au tombeau *avec des aromates*, mais comme Marc en a fait obstruer l'ouverture, elles sont devant une difficulté qui frappe quelque peu d'absurdité leur comportement : elles auraient dû se faire accompagner par des hommes pour ouvrir le tombeau. Le détail (« Joseph obstrue l'entrée du tombeau ») est une *adjonction* qui introduit dans le récit de Marc une incohérence, absente du récit de Luc, où les femmes vont au tombeau sachant qu'il est ouvert. La question que se posent les femmes est en même temps un aveu, de l'adjonction d'un détail incohérent avec leur comportement, et une tentative de masquer l'incohérence par l'effet de surprise d'un prodige : le tombeau est ouvert. Il n'y a pas, chez Luc, de tel prodige. Enfin, chez Marc, seul un jeune homme apparaît, qui envoie les disciples en Galilée. Il ne joue pas le rôle de témoin de ce que Jésus a dit.

Le récit de Matthieu comporte de nouvelles adjonctions : d'abord Joseph d'Arimathée fait déposer le cadavre *entetuligmenon* dans son propre tombeau, qu'il avait fait creuser, et, après avoir déposé le cadavre, « il s'éloigna en ayant roulé une grande pierre contre l'ouverture du tombeau ». Ensuite, les autorités juives de Jérusalem obtiennent de Pilate qu'il y place des gardes, craignant que les disciples ne fassent enlever le cadavre et qu'ils n'aillent ensuite proclamer que Jésus a ressuscité, « comme il l'a annoncé ». Ce serait, de Jésus, la dernière escroquerie et la pire (27, 62-66). Lorsque les femmes viennent le matin « voir le tombeau » (*the\_r\_sai*) (28, 1), il se produit un grand tremblement de terre, un ange descend du ciel et fait rouler la pierre devant les gardes terrorisés.

Matthieu a modifié la donnée initiale : il précise bien que deux femmes ont observé la mise au tombeau, que le cadavre a été, pour reprendre la traduction que je propose, « emballé », mais il introduit dans l'emploi du verbe une connotation absente de Luc : la toile de lin tient lieu de bandage. Les femmes ne vont pas au tombeau avec des aromates, « elles vont pour voir », comme dans l'attente d'un prodige (sens impliqué dans l'emploi de *the\_r\_sai*, « observer des signes divins »). Puis Matthieu construit une mise en scène qui doit prouver que le corps ne pouvait pas être escamoté. Lui aussi en fait trop : il transforme la résurrection en épisode d'un conte merveilleux et donc la « foi » en crédulité.

Ce qu'il importe, ici, c'est de constater la distance entre le récit de Luc et celui de Matthieu, la position intermédiaire de l'évangile de Marc. Le récit de Luc a le statut de récit primitif, progressivement étoffé, en deux étapes.

Qu'en est-il du récit de Jean ? Joseph et Nicodème demandent le corps à Pilate, achètent un mélange de myrrhe et d'aloès, font la toilette du mort, usent des aromates, enveloppent le

corps<sup>4</sup> « avec des bandes de lin fin » ! Bref, à la fois, ils bandent les blessures et ils font les funérailles de Jésus. Jean est le seul à l'affirmer explicitement. Le lendemain du sabbat, Marie de Magdala va au tombeau (pour quelle raison ? comment sait-elle que Jésus y est enseveli ?) et découvre que la pierre qui le ferme est enlevée. Elle va alerter Pierre et le disciple bien-aimé, pour leur dire : « On a enlevé le Seigneur du tombeau ! *Nous* n'avons aucune idée de l'endroit où on l'a mis » (Marie de Magdala, apparemment, n'était pas seule ou bien Jean est embarrassé par la tradition qui laissait entendre qu'il y avait plus d'une femme). Pierre et le disciple courent au tombeau ; ce dernier, plus jeune, arrive le premier, mais il ne pénètre pas dans le sépulcre ; il laisse Pierre le faire le premier ; à l'intérieur, ils voient *ta othonia* (les bandes d'étoffe de lin fin) d'un côté, le suaire, séparé, *entetuligmenon* (« roulé en boule ») dans « un endroit isolé », à l'écart. Les autres évangélistes ignoraient-ils l'existence d'un suaire ?

Que s'est-il passé entre le récit de Luc<sup>5</sup> et celui de Marc ? A ceux qui affirmaient que le tombeau vide était un *indice* de la résurrection de Jésus, on a fait l'objection : « Mais ! Le tombeau est resté ouvert deux nuits et un jour entier ! Dans cet intervalle, le cadavre a pu être enlevé sans difficulté ! » L'objection n'a guère ému Luc, semble-t-il, car, pour lui, en effet, le tombeau vide n'est qu'un indice et il ne constitue pas la preuve de la résurrection. Ce que Jésus a dit, puis ce que disent les Ecritures l'emportent sur le constat factuel. Il est légitime de faire l'hypothèse que Luc est le témoin du récit « primitif », celui qui rend le mieux compte de ce qui a pu se passer : le corps de Jésus a été déposé dans un sépulcre dans l'attente de l'accomplissement des rites funéraires. Rien n'interdit de croire qu'un homme important de Jérusalem, un membre du sanhédrin soit allé demander à Pilate l'autorisation de détacher le

---

<sup>4</sup> Jean, 19, 40 : « Ils (Joseph d'Arimatee et Nicomède) prirent le cadavre de Jésus et le lièrent avec des étoffes de lin fin – *ed san othoniois* – usant d'aromates, selon les coutumes funéraires des Juifs. » Le même évangile décrit l'apparition de Lazare sortant du tombeau (11, 44) : « Le mort sortit les pieds et les mains attachées par des bandelettes (des sangles : *keiriaï*) et autour de son visage était attaché un suaire. » Dans le cas de la résurrection de Lazare, l'intention du narrateur est claire : il s'agit de faire comprendre au lecteur que Lazare a bien été ressuscité, qu'il n'était pas apparemment mort ; à l'appel de Jésus, il sort du tombeau « les pieds et les mains liés ». Il se meut par l'effet de la puissance qui le rappelle à la vie. Jean insiste : « Sortit *ho tethn k\_s* », « celui qui était bel et bien mort ». De tels détails sont inutiles dans le contexte du récit de la résurrection ; personne n'a assisté à son moment. Il suffisait donc de dire qu'on l'avait attaché *othoniois*. Certes, ce dernier mot ne désigne pas nécessairement des « bandelettes » ; généralement employé au pluriel, il désigne une étoffe de lin fin. Au pluriel ou au singulier, son usage est le plus fréquent dans le vocabulaire médical ; Aristophane (*Acharniens*, 1176) l'emploie une fois, pour désigner un bandage. Dans le « Nouveau Testament », il en est quatre usages : trois, dans le présent passage de l'évangile de Jean, un au chapitre 24, verset 12 de l'évangile de Luc, clairement une interpolation puisée justement dans le texte de Jean. L'auteur de l'évangile de Jean connaissait assez bien le grec pour savoir que les *othonia* servaient de « bandage » pour les soins (servaient à « attacher »). Il n'oublie pas que le cadavre de Jésus était couvert de blessures et il a donc imaginé que Joseph et Nicomède l'ont entouré d'un « bandage » en guise de linceul. Une chose est claire : on ne peut déduire du récit de Jean que Jésus a été enveloppé dans un linceul.

<sup>5</sup> Un certain nombre de particularités conduisent à faire l'hypothèse que l'évangile de Luc est le premier qui ait été rédigé, à l'époque de l'arrivée de Paul de Tarse à Rome (au début des années 60), qu'il est donc antérieur à la révolte de Judée, à la destruction du Temple et au schisme entre Juifs orthodoxes et Juifs ayant reconnu Jésus de Nazareth comme le messie. La rédaction des autres évangiles (l'état final de Marc, Matthieu) est postérieure au schisme ; à ce moment-là, un membre de la communauté chrétienne en train de s'organiser indépendamment du judaïsme a introduit dans l'évangile de Luc des éléments qui ne font pas partie de sa rédaction primitive (la malédiction des pharisiens, l'annonce de la chute de Jérusalem, le rôle principal de Pierre, son lien privilégié à Jésus – l'allusion au fait qu'il lui serait apparu à lui spécialement au moment de la résurrection, par exemple – etc.). Le récit, dans Luc, de ce qui s'est passé après la mort est du moins le plus vraisemblable, celui qui permet le mieux de comprendre ce qui a été fait.

Pour une mise au point du problème de la rédaction des textes dits du « Nouveau Testament », selon le point de vue actuellement dominant, voir D. Marguerat, éd. (2000 et 2001), *Introduction au Nouveau Testament. Son histoire, son écriture, sa théologie*, Lausanne. Sur le fait que le « disciple bien-aimé » n'est pas l'auteur du 4<sup>e</sup> évangile, voir *ibidem*, « L'évangile selon Jean », par J. Zumstein, pp. 345 sqq. Il est inutile de préciser que je propose une conception de l'histoire de la rédaction des évangiles, en donnant la première place à celui de Luc, qui diverge du point de vue dominant. Un de mes arguments principaux est la conclusion des *Actes des Apôtres*. Rédactions primitives du 3<sup>e</sup> évangile et *Actes des apôtres* sont le fait du même auteur (et non compilateur au service de je ne sais quelle « communauté chrétienne » croyante et inspirée) ; la fin des *Actes* laisse entendre que cette rédaction est contemporaine des premières années du séjour de Paul à Rome et qu'à ce moment-là il n'y avait pas de rupture entre Juifs orthodoxes et Juifs croyant à l'accomplissement des temps messianiques.

cadavre de la croix pour respecter un interdit juif (*Deutéronome*, 21, 22-23). Les disciples, pour leur part, se cachaient, de peur d'être eux aussi poursuivis. Le lendemain du sabbat, des femmes vont au tombeau, sans se poser de question ; elles savent qu'il est ouvert, « et donc elles le trouvèrent ouvert ». Elles pénètrent dans le tombeau : le cadavre n'y est plus. Elles transmettent l'information aux hommes, proches de Jésus, mais qui se terrent par peur d'être eux aussi poursuivis. Ils ne croient pas les femmes. Des disciples, dit Luc, vont au tombeau, pour constater la disparition du cadavre. Mais ces disciples ne sont pas des témoins : ils ne sont pas nommés. Ils n'ont pas joué un rôle de premier plan ; ils ne sont pas repérables. Une analyse précise de la construction du chapitre 24 de Luc montre que les allusions au fait que Jésus serait apparu à Pierre sont des adjonctions tardives. Le verset 12, par exemple, est emprunté au récit de Jean (Pierre ne voit au tombeau que les *othonia* ; il est impossible que Luc, qui parle d'un *sind\_n*, d'une toile de lin la confonde ensuite avec un autre type de tissu, découpé d'une autre façon, d'usage essentiellement médical).

Dans ce schéma, Marc introduit une première complication : Joseph *fait fermer le tombeau*. Les femmes qui vont pour accomplir les rites se demandent s'il se trouvera quelqu'un pour le leur ouvrir. Il paraît que la puissance du ressuscité était suffisante et que ce n'est pas une lourde pierre qui pouvait l'empêcher de sortir. Matthieu introduit une double complication (que la pierre fût roulée contre l'ouverture ne pouvait empêcher des hommes d'ouvrir le tombeau et d'enlever le cadavre) : la pierre est roulée ; les prêtres la font sceller et demandent de placer des gardes, qui seront bientôt témoins, avec les femmes, de la puissance divine. Matthieu fabrique à bon compte un alibi, qui ne lui coûte guère (bien malin qui retrouvera les gardes à l'époque où il écrit), mais qui ne l'avantage pas : il l'oblige à fabriquer un conte merveilleux. Et il a dû escamoter le motif principal de sa mise en scène, la raison de la présence des femmes sur les lieux.

Quant à Jean, il oblitère la tradition orale et ses transformations : il raconte, sous la modalité de soins à un blessé, des funérailles qui n'ont jamais eu lieu. La course de Pierre et du « disciple que Jésus aimait » est également une fiction (aucun des trois synoptiques ne laissent entendre rien de tel ; le rédacteur du texte ne sait plus rien, semble-t-il, de la peur des disciples et du soin qu'ils ont mis à rester cachés) ; cette présentation des « faits » a une intention apologétique ; il s'agissait pour l'auteur du texte d'autoriser sa propre tradition et d'affirmer sa prééminence : le disciple accouru avec Pierre, lorsqu'il entre à sa suite dans le sépulcre, « vit et crut » (*episteusen*) *avant même le témoignage des écritures* (20, 8-9). Autrement dit : lui n'a pas eu besoin du témoignage des Ecritures pour croire ! Sa construction du récit revient à récuser le cheminement de ses prédécesseurs ou à affirmer sa primauté doctrinale.

La comparaison entre ces différents récits autorise une conclusion : celui de Luc est le récit « minimal », dénué de toute intention apologétique (puisqu'il offre des armes à ses adversaires) ; il est en conséquence le plus ancien ; on peut suggérer qu'il est antérieur à une « dispute » avec des adversaires, juifs, plus spécialement pharisiens, qui ont attiré l'attention des « chrétiens » sur une difficulté. Telles que les choses se sont passées et qu'elles sont décrites par Luc, rien n'interdit de penser que le cadavre de Jésus a été enlevé ; tout pousse, au contraire, à interpréter sa disparition de cette façon. On ne l'a pas trouvé ensuite ? L'a-t-on vraiment fait chercher ? N'oublions pas qu'au moment de la condamnation de Jésus, ses disciples les plus proches se sont bien gardés de se manifester. Selon ce que raconte Luc, seuls quelques disciples sont allés au tombeau (après les femmes) ; ceux qui étaient le plus en vue, semble-t-il, et qui risquaient d'être reconnus, se sont abstenus de le faire. En vérité, le comportement ou des frères de Jésus ou de ses disciples, au moment des événements, n'a été guère glorieux ; tout ce beau monde s'est défilé. Seules quelques femmes ont assisté à la crucifixion. Il a fallu qu'intervienne un membre du sanhédrin pour qu'après la mort du condamné la loi juive soit respectée.

Revenons donc à notre « Saint Suaire ». A. Marion et G. Lucotte n'ont certes pas oublié les récits des évangiles, tirant argument également des apocryphes. Ils donnent leur préférence au récit de Jean : « Le texte de Jean apporte donc quelques précisions supplémentaires, par exemple au sujet des aromates, ce qui est normal puisqu'à la différence des autres évangélistes, il fut témoin oculaire de la Passion. » Reste la difficulté des *othonia*, dont Jean est le seul à parler. Qu'à cela ne tienne ! Le mot ne signifie pas nécessairement « bandelettes », mais désigne « les linges » dont on a fait usage pour les funérailles, soit le linceul et « le suaire », auquel seul Jean fait allusion. Quant à ce « suaire », il a probablement servi à « entourer » la face pour tenir la mâchoire, pour servir de « mentonnière », mais il ne l'a pas recouvert (pp. 25-29) : si l'on veut, en effet, que le linceul ait reçu l'empreinte du visage, ce dernier ne pouvait pas être recouvert d'un suaire. MM Marion et Lucotte sont suffisamment exacts pour rapporter des « faits » scientifiques. Ils lisent de manière approximative.

Les études exégétiques supposent que le récit de la passion par Jean est le plus tardif des quatre évangiles canoniques (Jean est le seul à faire jouer un rôle aux Pharisiens dans la mort de Jésus ; il est victime du contexte historique de la refondation du judaïsme autour des Pharisiens, après les années 80 ; il connaît l'exclusion des chrétiens de la synagogue). Il est fort douteux qu'aucun des rédacteurs (car l'évangile a été rédigé en plusieurs étapes) n'ait été « témoin » de la passion non plus que de la « résurrection ». Si l'on considère les trois évangiles synoptiques, on peut repérer en eux des transformations à partir d'une *même base* : le corps de Jésus a été déposé dans un tombeau *sans funérailles*. Les femmes, qui étaient présentes sur les lieux de la crucifixion (Matthieu, 27, 55 ; Luc, 23, 49) (la présence du « disciple bien-aimé à côté de la mère de Jésus, que Matthieu ne nomme pas, est une fiction de l'évangile de Jean<sup>6</sup>) sont restées jusqu'au moment où il a été déposé dans le sépulcre. Elles reviennent le lendemain du sabbat, *avec des aromates, pour accomplir les rites funéraires*. Pour Jean, les funérailles de Jésus font partie d'un dessein théologique, mis en place au moment du récit de la résurrection de Lazare : Jésus est « fils de Dieu » ; il « est Dieu » ; il n'a pas été ressuscité ; sa propre puissance divine lui a permis de triompher de la mort. Il fallait qu'il soit enseveli pour exercer également sa puissance dans le Royaume des morts. La foi en la résurrection, contemporaine de la perception du tombeau vide, est foi en la divinité de Jésus. Cette affirmation de la divinité de Jésus est ce qui le distingue des autres évangélistes et, en même temps, ce qui particularise son texte dans un sens doctrinaire<sup>7</sup>.

Dans les textes de Luc et de Matthieu, l'usage singulier du verbe *enetulikhsen* doit retenir l'attention. L'occurrence est rare, le terme a une valeur descriptive, il laisse percevoir la forme qu'avait le cadavre enveloppé d'un drap : il n'était pas étendu, il était ramassé sur lui-même, il formait « un paquet bosselé ». En parlant d'un suaire, dont Luc, Matthieu et Marc laissent entendre que l'on ne pouvait pas avoir eu l'usage, *entetuligmenon*, « roulé en boule », Jean, en quelque sorte, « cite » Luc, Matthieu, et sans doute la tradition orale, comme pour la rectifier : non, ce n'était pas le corps qui était « roulé en boule », mais seulement le suaire. Par la citation et la rectification, il dénonce sa propre reconstitution de ce qui s'est passé. Il « fait vrai », il ne dit pas vrai.

Raisonnons sur ce qui s'est passé après la mort : dans quel état était le corps refroidi (entre le moment où l'on constate la mort de Jésus, celui où l'on se rend auprès de Pilate pour lui demander l'autorisation de le déposer dans un tombeau, celui où l'autorisation est accordée,

---

<sup>6</sup> Le disciple est dit celui que Jésus *\_gap\_*, « accueillait avec grand soin », à la façon d'un hôte ou à celle dont un père « choye » son enfant. L'échange entre Jésus, sa mère et le disciple au moment de la crucifixion évoque le rite d'une adoption. Il n'est pas impossible qu'un tel rite d'adoption ait eu lieu, que Jésus ait demandé à sa mère d'accueillir comme son fils le disciple, mais, si tel est le cas, l'adoption ne s'est pas faite sur la colline du Golgotha.

<sup>7</sup> Pour la croyance en la divinité de Jésus, pour l'apparition la plus ancienne du thème, dans l'évangile de Jean et dans les épîtres tardives de la tradition paulinienne, datables des années 80 seulement, voir la mise au point de M.-E. Boismard (1999), *A l'aube du christianisme*, Paris, pp. 63-105

celui du retour, celui où l'on peut enfin entreprendre de détacher le cadavre, il s'est passé assez de temps pour que le corps ait eu le temps de raidir) ? Partiellement recroquevillé et passablement déformé. Il était impossible de le redresser. Sous un drap, il ressemblait en effet à un paquet (je considère l'usage du mot descriptif par Luc comme un indice du réalisme et de la véracité de la tradition orale qui lui a fourni le détail). On a déposé ce « paquet » dans un sépulcre dans l'attente d'accomplir les rites funéraires. Sur le dos ? Il reposait nécessairement sur le côté. Cela suffit : il n'y a aucun rapport entre la double effigie dont le « suaire » de Turin porte l'empreinte et le cadavre de Jésus de Nazareth. Cette effigie est « construite » comme une image idéale ; la figure que formait le cadavre du Nazaréen était grotesque. De toute façon, la toile qui enveloppait le corps déformé ne pouvait en porter que des traces discontinues ; il est impossible que les figures faciales et dorsales s'y soient imprimées de manière continue. Le faussaire qui a veillé au respect, semble-t-il, de tous les détails de la passion a été piégé par son désir de « représentation » : il ne pouvait le faire sans « idéaliser », sans fabriquer une « fiction ».

Revenons en effet à la considération des effigies sur le « linceul » de Turin pour y repérer cette fiction qu'elles sont, la mise en œuvre d'une idéalité fallacieuse (d'une idolâtrie), délibérément trompeuse, cherchant à faire oublier cette tromperie qu'elle par et dans son idéalité même, invitant à la contemplation et à la sidération (qui sévissent jusque dans la lecture des textes) : à vue d'œil, figure dorsale et figure faciale, sans tenir compte de la tête, sont de même largeur. Supposons que nous laissions retomber une toile le long d'un corps de la façon décrite plus haut : la surface de contact de la partie supérieure de la toile avec le corps *sera plus large* que celle de la partie inférieure, puisqu'elle retombe sur les côtés ; or nos deux images sont *superposables*. Cela signifie que la partie supérieure de la toile n'est pas « retombée » sur les côtés, qu'elle n'a pas été en contact avec les flancs, le côté des cuisses ou avec les mollets. Ou, réciproquement, la partie inférieure n'a pas été relevée sur les côtés. Un cadavre, d'un homme torturé, a peut-être été étendu sur la toile, laquelle ne l'a certainement pas « enveloppé ». Voilà un autre indice d'un artifice, qui conduit à imaginer une mise en scène : le cadavre a été déposé, supposons à l'intérieur d'un cadre de bois, de hauteur égale à son épaisseur, de sorte que le pan rabattu du tissu sur la partie faciale a été en contact avec le corps mais que les côtés ne tombaient pas (étaient retenus de tomber). Ainsi était-il possible d'obtenir sur le dos et le devant du tissu deux figures, miroir l'une de l'autre. Car tel était sans doute l'effet recherché par le metteur en scène : fasciner, obnubiler.

Telle est donc mon hypothèse : quelqu'un, connaissant un procédé permettant d'obtenir une image en négatif d'un corps sur du tissu de lin, a fabriqué un double du Crucifié (je veux dire, par là, a fait subir à un homme les supplices de la crucifixion, *si les analyses dans ce sens sont bien conclusives*), s'est bien gardé de laisser refroidir le cadavre, l'a étendu sur une toile à l'intérieur d'un cadre de la façon, ou à peu près, que j'ai dite, par le procédé qu'il connaissait, a obtenu sur la toile la double image du dos et de la face du corps, a ainsi produit une relique du Fils de Dieu, qu'il lui restait à vendre. Que déjà le mandylion d'Edesse ait été cette relique, pourquoi pas ? Les escrocs, atroces ou pas, appartiennent à toutes les époques de l'histoire humaine. Et que l'on ne vienne pas me dire que les croyances religieuses aiment les faux : l'exploitation des crédulités est une excellente source de revenus. Fabriquons donc de la crédulité, même à coups d'arguments « scientifiques ».

Il manque à mon hypothèse de vous dévoiler le procédé employé. Je ne le connais pas ; il ne m'importe d'aucune façon de le connaître. Je m'en voudrais d'avoir donné l'idée à un expérimentaliste qui ne croit qu'à ce qu'il touche de tenter de renouveler l'expérience. Je crois ma thèse vraisemblable. Je ne tiens pas du tout à être certain de sa pertinence. Mais je crois également que la Sainte Eglise ferait bien de se débarrasser d'un sale torchon, de le brûler et non de le jeter dans un coin poussiéreux, « roulé en boule ». Je ne crois même pas que toute l'étoffe mérite d'être livrée à la pâture des laboratoires. Dans un problème de ce type, ce qui

est décisif, ce n'est pas l'accumulation des arguments positifs ou des arguments négatifs appuyés sur des « preuves » objectives, c'est l'attitude que l'on adopte envers les objets de la connaissance. Il en est qui lisent les textes parce qu'ils sont croyants et en tant que croyants. Ils trouveront nécessairement dans les textes ce qui intéresse leurs croyances, une assurance contre l'angoisse de ne pas savoir. Il en est qui font des « preuves » scientifiquement établies par des procédures expérimentales (dont on ne se préoccupe pas toujours, d'ailleurs, de les falsifier), non le support d'un savoir, c'est-à-dire d'une construction provisoire des connaissances, mais celui également de leurs croyances, de leur refus de l'incertitude.

Je ferai entrer le Suaire de Turin dans la catégorie des objets pervers (non seulement parce qu'il a peut-être été fabriqué de manière perverse). Ce sont des objets qui entretiennent l'illusion qu'ils sont le support d'un enjeu important : pour les scientifiques, ils doivent faire la preuve d'une victoire définitive sur des comportements humains qu'ils dénigrent (parce qu'ils leur permettent de se cacher à eux-mêmes qu'ils sont victimes des mêmes comportements) ; pour les croyants, ils donnent un semblant de fondement à l'objet de leur croyance (le Suaire, s'il était authentique, ancrerait la crucifixion, et donc la Résurrection qui a suivi, dans la réalité historique). Je pense que ce sont d'abord les croyants qui ont intérêt à se débarrasser de ce type d'objets pervers, qui naturalisent leur « foi » et qui dégrade la relation à la transcendance, inobjectivable, en balbutiement baveux devant le merveilleux. Les croyants devraient être les premiers à dénoncer toute manifestation à apparence miraculeuse.

Il appartient aux chrétiens d'apprendre encore à lire leurs textes fondateurs. Ils ne le feront qu'en se débarrassant de toute la mythologie dont ils ont été surchargés. Pour l'heure, je me contenterai de remarquer que nous éviterions d'investir de manière dispendieuse dans la recherche sur des objets frelatés si nous avions la modestie de déchiffrer les textes avant de les interpréter. Accepter le verdict du sens, ce n'est pas se soumettre au verdict des constats objectifs, c'est, avec la responsabilité du sens, prendre en charge celle de sa propre subjectivité à l'écoute..., de soi, du monde, de l'autre. Car le sens n'a d'autre appui que les sujets qui l'assument. Il est sans consistance.

© André Sauge

<http://www.contrepointphilosophique.ch/>

Rubrique Philosophie

14 janvier 2007